

CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

Ce contrat d'objectifs s'inscrit dans la continuité du projet d'établissement. Il prend en compte les ambitions du projet académique et les objectifs du projet éducatif du conseil départemental avec une recherche de cohérence et de complémentarité au service d'une meilleure réussite de l'élève et de la construction d'un parcours d'orientation.

Etablissement : Collège Gérard PHILIPPE 33600 PESSAC

Réseau : PESSAC-MERIGNAC

I / ETAT DES LIEUX – DIAGNOSTIC

Situation au regard des priorités académiques et des objectifs du projet éducatif du conseil départemental :

Le Collège Gérard Philipe est un établissement agréable et bien entretenu, situé dans la ville de Pessac à proximité du campus universitaire et du quartier de Saïge. Notre établissement relève de la Politique de la Ville, il participe au programme de réussite éducative et au CLSPD. Son secteur de recrutement comprend le Quartier Prioritaire (QPV) de Saïge (35% des élèves) et des quartiers pavillonnaires. Il en résulte une mixité sociale importante.

Le collège est inséré dans un environnement riche et dynamique sur le plan culturel, artistique et sportif. Il a noué des partenariats avec la médiathèque, avec le Cinéma Jean Eustache (festival international du film historique de Pessac...) et avec d'autres associations pour proposer aux élèves des activités intra ou extrascolaires et l'EPL participe activement aux propositions de la ZAP de Pessac- Mérignac.

L'établissement accueille à la rentrée 2023, 496 élèves répartis sur 20 divisions : 16 divisions de général (437 élèves dont 15 élèves en ULIS et 23 élèves en UPE2A), 4 divisions de SEGPA (59 élèves), (*effectif en progression au collège, mais en diminution à la SEGPA en raison du passage de 6 à 4 divisions en 3 ans*).

Le secteur de recrutement intègre 3 écoles primaires publiques (*Jules Ferry, Edouard Herriot, Montesquieu*) d'où proviennent 89 élèves à la rentrée 2023. Les autres élèves arrivent par dérogation, affectation en SEGPA ou déménagement. L'établissement accueille des élèves tout au long de l'année scolaire.

Concernant les moyens de fonctionnement, l'établissement fonctionne avec une moyenne de 26,3 E/D pour le collège et 14,5 E/D pour la SEGPA.

10 élèves suivent un cursus Bilangue (ouvert à la rentrée 2019) Allemand – Anglais en 6^{ème}. 48 élèves ont opté pour l'enseignement de complément LCALA, 17 élèves pour celui de LCE Espagnole et 19 élèves en LCE anglais ouvert à la rentrée 2023. Une section sportive (*Badminton*) de 12 élèves a été créée à la rentrée 2019.

L'IPS (100) est inférieur aux valeurs départementale (111), académique (108). Le nombre d'élèves boursiers est en baisse 32.5% (*33.62 % en 2022, 34% en 2021*) alors que la proportion des élèves issus de familles très défavorisées augmente et dépasse les 45 % (30% niveau départemental), les familles ne faisant plus l'effort de demander des aides pourtant légitimes.

Les élèves boursiers taux 2 et taux 3 représentent 60% des boursiers (*56,6% des boursiers en 2022*) bénéficient de l'Aide Départementale à la Restauration Scolaire. Alors que le collège Gérard Philipe est un collège urbain, 71% des élèves sont demi-pensionnaires (353).

L'accueil d'élèves en situation de handicap est une réalité au collège. A la rentrée 2023, 9 élèves sont accompagnés par 6 AESH. Le nombre d'élèves à besoins particuliers augmente régulièrement : 23 PPS, 5 PAP (troubles du langage...), 28 PAI, 23 PPRE dont 14 PPRE PASSERELLES. / Adaptations pédagogiques et aménagement d'emploi du temps.

L'établissement est tête de réseau du PIAL Gérard PHILIPPE et gère 22 Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH).

Le personnel enseignant est composé de 34.5 ETP (42 enseignants), avec 88% de personnel féminin ainsi qu'1 AED en préprofessionnalisation en mathématiques.

Le personnel de la vie scolaire est composé d'1 Conseillère Principale d'Éducation et de 4 ETP en AED, malgré une dotation théorique de 4, 5 ETP et d'1 emploi service civique.

6 Agents Territoriaux titulaires, 3 contractuels en temps plein et 4 contractuels (2 CUI, 2 AIPAC) à temps partiel assurent les services de restauration et d'entretien.

Le pôle santé sociale accueille une infirmière (90%), qui outre ses missions, est très investie dans la vie de l'établissement et des écoles publiques ainsi qu'une assistante sociale (1,5 jours par semaine) dont la présence, au regard du public accueilli, est indispensable. 1 Psy-EN est présente 1 à 1.5 jour par semaine

A l'administration, l'équipe de direction est composée d'une principale, d'une principale adjointe, d'une Directrice de SEGPA, d'une adjointe gestionnaire. Une secrétaire de direction et une secrétaire d'intendance complètent le pôle administratif.

Les parents d'élèves répondent présents aux sollicitations et sont représentés par une seule association, la FCPE. La participation à l'élection de leurs représentants au conseil d'administration est de 40,2 % (38% en 2022). Les relations sont cordiales et constructives, et les échanges fréquents.

Le collège Gérard Philipe est un établissement qui demande une attention soutenue en termes d'organisation de la Vie Scolaire, d'animation socio-éducative, de suivi et d'accompagnement scolaire. Il exige une grande réactivité et un encadrement très rigoureux.

Points forts :

Un cadre de vie de l'établissement agréable et une image positive à l'extérieure : prise de conscience de la nécessité d'un climat scolaire apaisé pour s'engager dans les apprentissages : silence on lit, devoirs faits, discipline positive, cellule Clim'sco, GPDS, médiation par les pairs, ambassadeurs pHARe,...)

Trois labels : Ecole en poésie, E3D et Egalité filles-garçons.

Des équipes éducatives assez stables, dynamiques et investies : équipes disponibles, réactives et solidaires qui travaillent dans le respect et la confiance.

Qualité indéniable de la prise en charge des élèves à besoins particuliers.

Les relations avec les partenaires institutionnels (département, mairie, police nationale et municipale) sont sereines et régulières.

La liaison dans le cadre du cycle 3 est solide avec un travail collaboratif avec les écoles du secteur (Jules Ferry, Edouard Herriot, Montesquieu). Un projet de Réseau a été construit par le Conseil École – Collège.

Points faibles :

Baisse des moyens malgré des IPS en deçà des moyennes de référence.

Grande hétérogénéité des élèves dans les classes ce qui entraine une surcharge de travail avec l'augmentation des dispositifs d'aide : ' PAI, PPS, PPRE, inclusion ULIS et SEGPA).

Désinvestissement d'une frange de parents et des difficultés à travailler avec les familles éloignées de l'école.

Limite de l'emploi des TICE dû notamment à un faible réseau.

Porosité de l'établissement avec l'extérieur (barrières précaires, pas de loge d'accueil, proximité aire de stationnement des gens du voyage) d'où un souci de sécurisation des locaux et des personnes.

Difficultés de remplacement des enseignants malgré les pactes, plutôt investis pour le dispositif « devoirs faits ».

Taux absentéisme et nombre de retards élevés des élèves.

Réduire les écarts de performance entre les territoires pour renforcer l'égalité des chances

OBJECTIF : Favoriser la réussite scolaire en mettant en place des parcours personnalisés pour tous

Référence : fiches 1, 2 et 6 du projet académique

Indicateur(s) retenu(s)	2021 (N-1)	2023	2024	2025	2026
	Indicateur	Cible	Cible	Cible	Cible
Nombre de bénéficiaires devoirs faits	70	72	80	90	100
Nombre de signalements Pagode	24	22	17	12	10
Pourcentage d'absentéisme et nombre de retards	11.5% - 3160	11%-2700	10,5%-2500	10%-2300	10%-2100
Programme d'actions - En consolidation de la liaison Ecole-Collège (particulièrement en anticipant l'arrivée au collège des élèves) et initiant une liaison efficace Collège-Lycée. - En poursuivant l'accompagnement et l'inclusion des élèves à besoins particuliers. - En maintenant les ateliers en demi-groupe de 8 en SEGPA - En réduisant le décrochage scolaire et l'absentéisme. - En maintenant un PEAC riche, et développant la culture scientifique et numérique. - En proposant un parcours Avenir riche et adapté sans oublier de le valoriser.		Moyens mobilisés *Travaux en groupe de réflexion lors des réunions périodiques du cycle 3, recours aux regards croisés au sein des classes, retravailler les progressions du cycle 3 *Maintenir l'accueil sur les futurs élèves de 6 ^{ème} et de leurs familles : Portes Ouvertes et lors des signatures des PPRE passerelle *Utilisation des fiches de liaison *Formation pluridisciplinaire et inter-cycle notamment sur la différenciation pédagogique en classe entière *Accompagnement par IA-IPR référent et IEN de circonscription *Accompagnement Personnalisé, soutien, devoirs faits, mise en œuvre et suivi des PPS, PAP et PPRE, travail lecture/fluente *Intervention du service Ecole Inclusive notamment pour l'observation des élèves à besoins particuliers *Inclusion des EANA ou UPE2A allophones *Inclusion 6 ^{ème} SEGPA en cours : Arts, Musique et lors de l'heure de soutien * Maintien des heures pour des travaux collaboratifs en classe dédoublée *Tutorat avec un AED, notamment le référent du niveau *Utilisation de l'outil numérique *Formation des personnels (EANA, Allophones, Ecole inclusive) *DGH *Réunion du GDPS fréquentes avec retour écrit aux équipes *Formalisation de points réguliers PPx -CPE * Prise en charge rapide des situations d'absentéisme : entretien téléphonique avec les familles, RV avec les CPE ou AS, signalements PAGODE * Recourir à l'aménagement d'emploi du temps ou au PAFI selon le cas *100% PEAC *Utilisation du matériel informatique lors des séances TP en demi-classe (Outils numériques, technologie, PIX, classes mobiles, tablettes EPS) *Bénévolat des enseignants et autres personnels sur divers projets culturels *1/4 d'heure lecture : silence on lit *Bilangue allemand dès 6 ^{ème} , LCE Anglais dès la 4 ^{ème} , demi groupe en LVA en 6 ^{ème} et 3 ^{ème} *Maintien des groupes en sciences expérimentales 6 ^{ème} et 5 ^{ème} *Appel à projets du CD33 *Parcours avenir depuis la classe de 5 ^{ème} *Investir les actions du CLEE qui est naissant *Stages d'observation en entreprise et mini-stages, JPO, ateliers SEGPA *Partenaires : CLEE, 100000 entrepreneurs, lycées de la ZAP, AFEV, KEDGE, PRE mairie, CREPI, « un jeune un mentor » *Ambassadeurs anciens élèves * Site internet, informations sur PRONOTE *Exposition des travaux d'élèves (lors des remises des bulletins, JPO) *Forum des métiers et formations, speed forum, intervention Psy-EN avec 3 ^{ème}			

Accompagner les élèves afin de les aider à se projeter comme citoyens du XXI^e siècle

OBJECTIF : Développer les compétences clefs du citoyen du XXI^e siècle

Référence : fiches 4 et 5 du projet académique

Indicateur(s) RETENU(S)

	2021 (N-1)	2023	2024	2025	2026
	Indicateur	Cible	Cible	Cible	Cible
Pourcentage PEAC	inconnu	88%	100%	100%	100%
Nombre d'élèves engagés dans les dispositifs « médiation par les pairs » et/ou ambassadeurs harcèlement	21	21	24	27	30
Pourcentage d'élèves inscrits UNSS (et % filles)	26,5% (F : 50%)	30% (F : 42%)	32% (F : 45%)	33% (F : 47%)	35% (F : 50%)
Nombre d'appels à projet avec CD33	8	11	10	10	10
Nombre d'élèves engagés dans les actions du CESCE	100%	100%	100%	100%	100%

Programme d'actions

- En instaurant un livret du parcours citoyen sur les 4 années.

- En donner une réalité et du sens au label E3D en équipe pluri-catégorielle.

- En maintenant la qualité de l'association sportive et proposant des activités méridiennes.

-En instaurant une démarche inclusive de qualité notamment pour les allophones et les élèves de l'ULIS.

-En développant la dimension éducative des sanctions.

Moyens mobilisés

*Instances collégiennes, CVC, élus Conseil Départemental Jeunes, délégués FSE, Eco-délégués

* Journée NAH, Internet Safer Day, Journée de la Laïcité

*Parcours du cœur

*Ambassadeurs pour l'accueil des futurs 6^{ème}

*Programme Clim'sco et pHARe

*FSE avec le bénévolat des enseignants ou autres personnels

*GQS et PSC1

*Eco-délégués

*Services civiques

*Projets pluridisciplinaires

*Gestes éco-responsables

*Projets solidaires (collectes, cross solidaire)

* Journée d'intégration pour les classes de 6^{ème}

*Prise en compte du % de filles, des élèves issus PSC défavorisées et des élèves à besoins particuliers dans les projets de l'AS et des activités méridiennes

*Inclusion dans les cours

*Projets interdisciplinaires sur le handicap

*Cross du collège

*Participation aux activités périscolaires du collège

*Valorisation de productions pour faire respecter le travail de chacun

*En partenariat avec la mairie, mesures de responsabilisation

Renforcer la qualité de vie au travail des personnels et les pratiques de collaboration

OBJECTIF : Valoriser les pratiques collaboratives et développer l'information afin d'accompagner au mieux chaque personnel

Référence : fiches 8, 9 et 10 du projet académique

INDICATEUR(S) RETENU(S)

	2021 (N-1)	2023	2024	2025	2026
	Indicateur	Cible	Cible	Cible	Cible
Nombre de formations collectives		2	2	2	2
Nombre de fiches SST					
Nombre (de projets interdisciplinaires ou interclasses proposés			10	15	20

Programme d'actions

- En aménageant des emplois du temps, de l'espace de travail, des locaux notamment la propreté des salles.

-En instaurant des temps « amicaux ».

- En valorisant le travail des personnels du CD33 auprès des élèves.

-En organisant un accueil de qualité des nouveaux arrivants avec une demi-journée consacrée, livret accueil et protocole accueil des « remplaçants ».

-En favorisant les démarches de formation entre pairs.

-En s'accompagnant mutuellement dans la pédagogie de projet et la collaboration entre collègues.

-En communiquant sur la RH de proximité, Education Nationale ou CD33 et des registres de QVT et DUERP.

Moyens mobilisés

*DHG, dédoublement de cours

*DSM du CD33

*Personnels EN et CD33

Amicale des personnels, journées spécifiques

*Interviews dans le journal du collège

*Intervention dans les différentes instances du collège

*Demi-journée d'accueil avec professeurs déjà en poste

*Livret d'accueil et la communication interne

*Information sur le fonctionnement de l'établissement : service vie scolaire / enseignants/ agents : bénévolat des personnels

*Protocole d'accueil des nouveaux arrivants et explication de Pronote PIX, matériel divers et logiciels libres

*Accueil SOPA et MEF

*Séquence transversale, observation de collègues

*Conseil Enseignement, heures de concertation

*Progressions communes, devoirs communs, projets pluridisciplinaires,

*Agent de prévention

*Exercices de sécurité Incendie, PPMS

*Conseiller de proximité RH

III / DUREE - MODALITES D'EVALUATION

Ce contrat est pluriannuel. Il est échu au 30 juin 2026.

L'autorité académique et la collectivité départementale sont signataires du présent contrat, dans le respect de leurs prérogatives et compétences, au service de l'établissement.

Fait à PESSAC, le 10 avril 2024

La directrice académique,

Le président du conseil départemental,

La cheffe d'établissement



LA PEDAGOGIE AU CŒUR DE LA REUSSITE DES ELEVES

Parcours de l'élève dans sa réussite et son devenir				Référence : fiches 2, 3, 6 et 7 du projet académique			
OBJECTIF : Réfléchir et mettre en œuvre un parcours avenir pertinent pour chacun							
INDICATEUR(S) RETENU(S)							
			2021 (N-1)	2023	2024	2025	2026
			Indicateur	Cible	Cible	Cible	Cible
A) Taux de validation du socle	fin cycle 3		72%	75	77	80	82
	fin cycle 4		72%	75	77	80	82
B) Taux d'accès de la 6 ^{ème} vers la 3 ^{ème}			89	81	83	85	87
C) Taux de passage de 3 ^{ème} en 2 ^{nde}	2 ^{nde} GT		70%	71%	73	77	77
	2 ^{nde} PRO		24%	31%	25	22	22
D) Devenir des élèves en fin de 2 ^{nde}	1 ^{ère} Générale		66,5%	Indépendant des actions et de la volonté du collège Gérard Philipe			
	1 ^{ère} Technologique		30,5%				
	Autres		3%				
E) Indicateurs propres aux dispositifs d'inclusion (à préciser par les établissements)			Nb d'élèves en inclusion ULIS	15	16	16	16
Programme d'actions				Moyens mobilisés			
- En travaillant sur la maîtrise des socles en fin de 6 ^{ème} et 3 ^{ème} .				*Accompagnement Personnalisés dédoublement classes, en le repensant avec appui des IA IPR *Dispositifs UPE2A et ULIS, classes de SEGPA *Devoirs faits et travaux en heure d'études *Mise en place de PPRE efficients et évalués *Partenaires extérieurs : Mairie, PRE, AFEV, KEDGE, Citizchol, « Un jeune, Un mentor »			
- En mettant en œuvre de manière efficiente et pertinente la Liaison Ecole Collège et Collège Lycée.				*Rencontres avec IA IPR et formation disciplinaire inter-cycle sur les attendus de chaque cycle et notamment sur l'évaluation de niveau de maîtrise *Visites d'établissements, CFA, Gt et Lycée de la voie professionnelle *CLEE *Fiche de liaison Collège-Lycée			
-En poursuivant la réflexion engagée avec les familles sur l'orientation				*Entretiens individuels avec le professeur Principal ou Psy-En *Réunion information sur procédure d'orientation et le lycée de secteur *Informer sur les différents salons, mini stages et portes ouvertes des lycées environnants notamment sur le site de l'établissement et PRONOTE			

DUREE - MODALITES D'EVALUATION

Ce contrat est pluriannuel. Il est échu au 30 juin 2026.

L'autorité académique et l'établissement sont signataires du présent contrat, dans le respect de leurs prérogatives et compétences, au service de l'établissement.

Fait à PESSAC, le 10 avril 2024

La directrice académique,

La cheffe d'établissement,

